

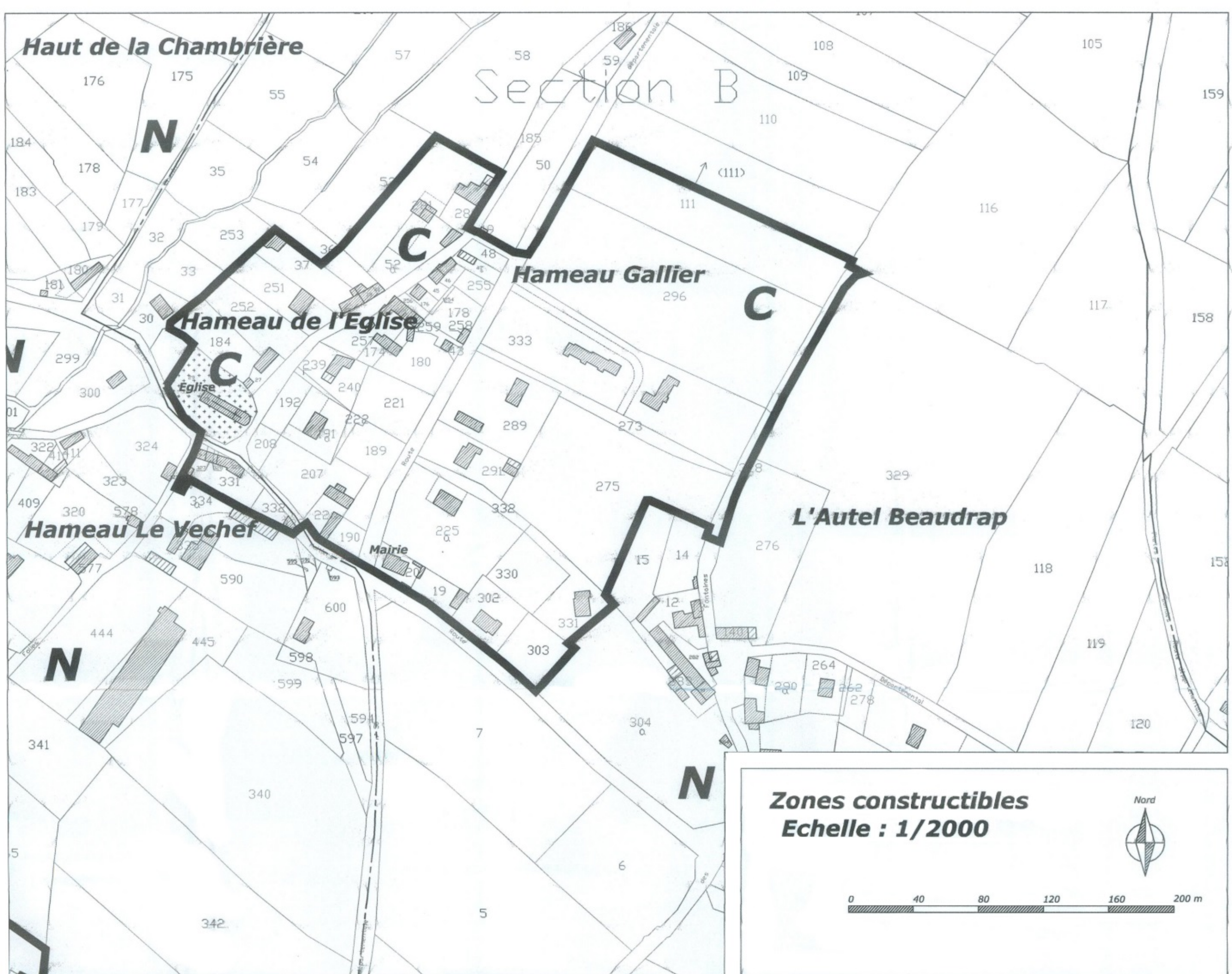
Département de la Manche
Communauté de communes de la Côte des Isles

Commune du
Mesnil

Carte communale
Approuvée le 30 mai 2008
Plan de zonage

| | | |
|--|--|--|
| Maitre d'ouvrage Communauté de communes de la Côte des Isles 8, rue des Ecoles 50270 Barneville-Carteret tel : 02 33 53 05 82 | Représentant de l'Etat DDE de la Manche Subdivision Nord 5, quai de l'Entrepôt 50100 Cherbourg tel : 02 33 88 54 10 | Bureau d'études Philippe Avice, architecte-urbaniste 3, rue d'Hauteville 75010 Paris tel : 01 48 24 31 27 |
|--|--|--|

Haut de la Chambrière



Zones constructibles
Echelle : 1/2000



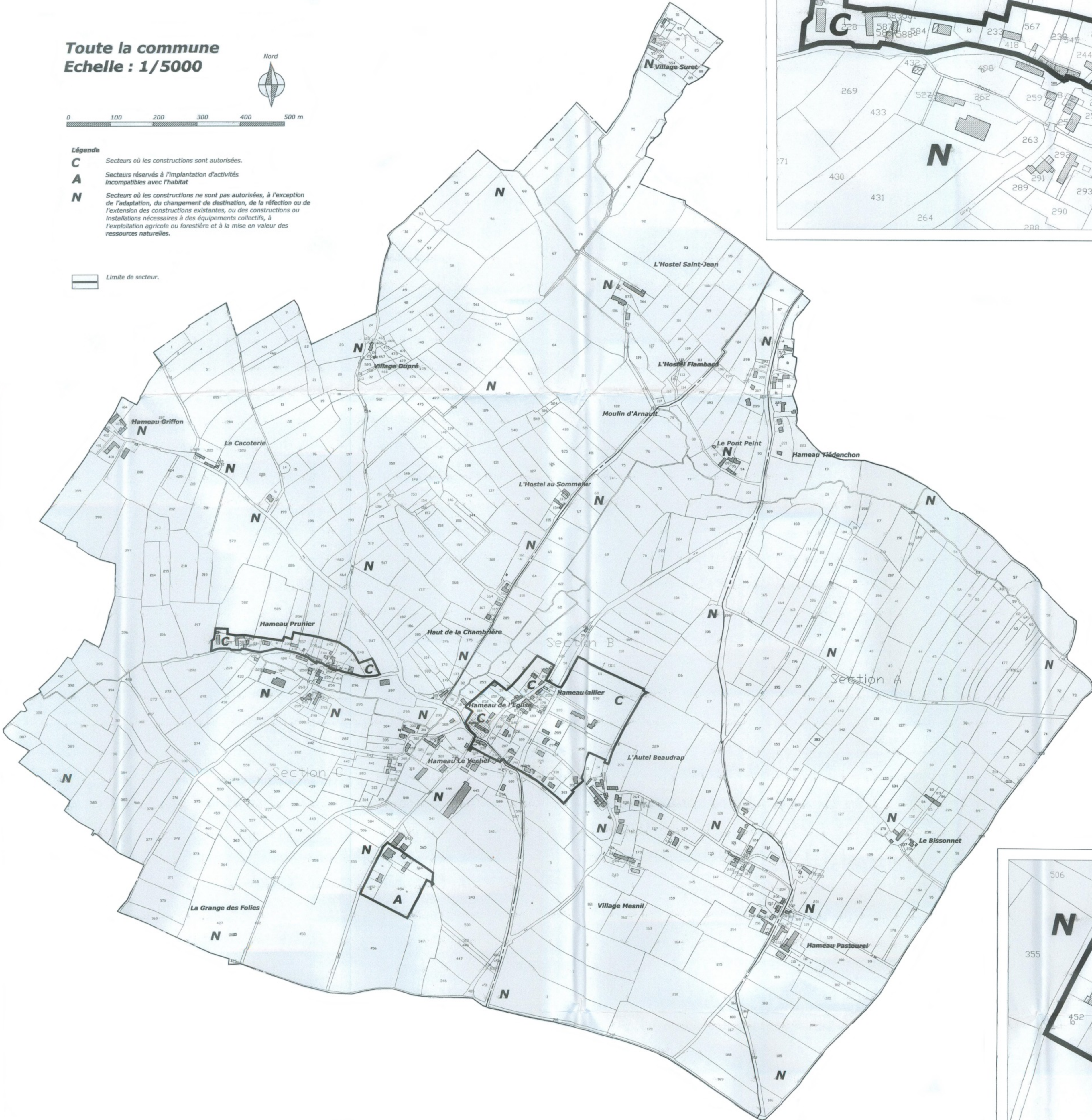
Toute la commune
Echelle : 1/5000



Légende

- C** Secteurs où les constructions sont autorisées.
- A** Secteurs réservés à l'implantation d'activités incompatibles avec l'habitat.
- N** Secteurs où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes, ou des constructions ou installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

— Limite de secteur.



Hameau Prunier

